LICENCES SAISON 2018-2019

Pour les anciens joueurs du club

Pour reprendre votre licence pour la saison 2018-2019 il faut :

* Remplir la demande de licence ci jointe , encadré identité , encadré assurance , la signer
* Si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire santé vous n’avez pas besoin de faire signer la licence chez votre médecin
* Si vous avez répondu OUI à une question il faut faire remplir l’encadré certificat médical par votre médecin ( avec tampon et signature du médecin )
* Remplir la fiche de renseignement
* Le règlement de la licence :

- Jeunes de U6 à U18 tarif 80 € + 1 repas gratuit pour la soirée du club

- Seniors et loisirs 120 € (100 € + 20 € qui seront rendu si le joueur participe à la distribution des calendriers)

Pour les nouveaux joueurs du club

Pour prendre votre licence pour la saison 2018-2019 il faut :

* Remplir la demande de licence ci jointe , encadré identité ,encadré dernier club quitté , encadré assurance , la signer
* Si vous aviez une licence dans un autre club la saison dernière , si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire santé vous n’avez pas besoin de faire signer la licence chez votre médecin si vous avez répondu OUI à une question il faut faire remplir l’encadré certificat médical par votre médecin ( avec tampon et signature du médecin )
* Si vous n’aviez pas de licence de foot la saison dernière , il faut faire remplir l’encadré certificat médical par votre médecin ( avec tampon et signature du médecin )
* Une photocopie de la carte d’identité ou du livret de famille
* Une photo d’identité récente
* Remplir la fiche de renseignement
* Le règlement de la licence :

- Jeunes de U6 à U18 tarif 80 € + 1 repas gratuit pour la soirée du club

- Seniors et loisirs 120 € (100 € + 20 € qui seront rendu si le joueur participe à la distribution des calendriers)

\* Aucune licence ne sera saisie sans le règlement joint avec les documents .

- Pour ceux qui possèdent la carte Pass’Region (étudiant) merci de payer la totalité de la licence et nous vous rembourserons par la suite

- Le règlement peut être effectué avec les coupons sport ou les chèques vacances.

Des permanences pour les licences seront organisées les vendredi 17 et 24 Aout de 17 H à 19 H au stade de Pouilly .